

ECOLE ELEMENTAIRE BLED - SAINT-MAUR-DES-FOSSES

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

JEUDI 2 FEVRIER 2017

Le 2 février 2017 à 18h30 à l'école élémentaire O. & E. BLED se sont réunis en conseil d'école les personnes suivantes :

Directrice : Mme GRAFFEILLE

Municipalité : Mme Laurence COULON

Déléguée Départemental de l'Education Nationale : M. Daniel MORELON

Les professeurs des écoles : Mme MEKACHER, Mme AUGER, Mme LARBI, Mme BEGUIN, Mme DASSIBAT, Mme SCHMUCK, Mme MADON, Mme CARRIERE, Mme CHARBONNEAU, M. LE DOEUF, Mme VANDERQUAND, Mme MATHIEU, Mme CANTO, Mme MEDALLI

Pour le RASED : M. BERTRAND, excusé

Les représentants des parents d'élèves :

PEEP : Mme VOISIN, Mme MARTIN, M. FAYOLLE, Mme BECHE, Mme SEGAUX, Mme MILLOCHAU

API : Mme NOE, M. CLEVES, Anne CHASSANY

FCPE : Mme AZOUG-GARCIA, Mme PINSAC, Mme JUIGNER

Secrétaire de séance : Mme MARTIN

La séance débute à 18h40 et se termine à 20h20.

Questions scolaires :

1 - Liaison Grande section / CP et conseil d'école / collègue

La liaison avec la maternelle est organisée comme tous les ans, l'élémentaire accueillera les élèves pour une visite de l'école. Une réunion sera proposée aux parents de maternelle en fin d'année, les fédérations seront conviées pour présenter leur association.

Ce sont les maitresses de grande section qui construisent les futures classes de CP car elles connaissent bien les élèves.

La liaison de l'école avec les collèges de secteur est de plus en plus active et riche d'année en année. En 2017, elle s'organise autour de plusieurs projets :

- Un défi orthographe avec le collège Ronsard et Mme Mathieu
- Un cours d'allemand donné en classe de Mme Mathieu, qui propose une initiation à ses élèves
- Un quizz autour de l'histoire, la géographie et l'instruction civique, proposé par Mme Vanderquand et Mme Dhers, enseignante à Louis Blanc. Un travail conjoint sur les élections sera également proposé pour sensibiliser les élèves. Les CM2 feront des affiches sur les présidentielles, les élèves de 6^{ème} sur les législatives.

Des enseignants de Bled rencontreront également des collègues du collège pour travailler en immersion dans les matières suivantes : anglais, français, math et hist-géo.

2 - Journal d'école

L'école confirme la publication d'un nouveau numéro de son journal cette-année.

3 - Relation avec les parents d'élèves

Des tensions existent et sont plus fréquentes que par le passé. Les mots dans les cahiers ou les appels téléphoniques sont parfois agressifs. Des remarques surprenantes sont faites par des parents, qui par exemple s'étonnent du manque de mesure prise par l'école pour protéger les enfants de la pollution. L'école ne peut pas répondre à toutes les attentes. Les enseignants souhaiteraient que les familles leur fassent confiance.

4 – Horaires de l'école et rôle des différents intervenants

Deux constats sont faits :

- Les horaires de l'école ne sont pas respectés.
- Les parents demandent de plus en plus souvent des aménagements horaires pour déposer leur enfant en dehors des heures d'ouverture et de fermeture.

Mme Graffeille rappelle les horaires de l'école. Elle demande aux parents de les respecter (pour la garderie, se reporter aux horaires qui la concernent). En dehors de ces horaires, l'école est fermée.

De nombreux intervenants sont présents à l'école tout au long de la journée, avec des rôles différents et des tutelles différentes. Ceci engendre une confusion dans l'esprit des parents, qui ne savent pas toujours ce qui relève de la responsabilité des enseignants, de l'IFAC ou des animateurs.

Mme Graffeille rappelle qu'en cas d'urgence sur le temps périscolaire, les parents doivent s'adresser à la mairie.

5 - LSU - Livret Scolaire Unique

Le Livret Scolaire Unique est un outil simple et précis pour rendre compte aux parents des acquis et des progrès de leurs enfants. Ce nouveau livret, qui suit les élèves du CP à la 3^{ème}, sera accessible en ligne afin que parents et élèves puissent en prendre connaissance lorsqu'ils le souhaitent. Sa mise en place a pris du retard car des dysfonctionnements subsistent. C'est la raison pour laquelle les parents ont reçu un bilan de compétences succinct au format papier en décembre.

La périodicité de ce livret est fixée par l'équipe éducative. Elle sera probablement semestrielle. Les enseignants regrettent qu'il n'y ait que 3 notes possibles car cela ne permettra pas de constater une progression pourtant significative au sein d'une même compétence.

6- Coopérative scolaire

L'école dispose de 6 656,67 € en banque et 424.90€ en caisse.

7 - Bilan de l'opération ELA

Les dons récoltés ont été reversés à ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies) après contrôle des Associations de Parents d'Elèves. 1840,95 € ont été collectés. Un mot sera distribué prochainement dans les cahiers pour remercier les familles.

8 - Fête d'école

La mairie a adressé à toutes les écoles une marche à suivre et la liste du matériel pouvant être emprunté. Après discussion, les parents retiennent le vendredi 30 ou samedi 1^{er} juillet. L'équipe enseignante se concertera pour indiquer sa préférence.

9 - Classes transplantée et sorties scolaires

Mme Canto part à Blois du 20 au 24 février. Le séjour a pour thème « La géographie et la biodiversité ».

Mmes Vanderquand, Mathieu et Mekacher partent à La Bourboule du 13 au 17 mars. Le séjour a pour thème « Les volcans ».

Les sorties scolaires de fin d'année ne sont pas encore définies.

10 – Prévention de la violence ordinaire dans la cour

L'école ne constate pas de problème de violence à l'école. Par contre, ils observent des incivilités. Cela se traduit par des paroles et des gestes inappropriés. Les enfants ne sont pas tendres entre eux.

La gestion des conflits est pourtant bien présente au quotidien, les enseignants interviennent dès qu'une situation anormale est portée à leur connaissance. L'école a mis en place une sensibilisation dans le cadre de l'EMC (Education Morale et Civique). Les élèves dans la classe expriment des points de vue respectueux de l'autre et montrent une attitude adaptée. Pourtant, dans la cour de récréation, sous l'effet du groupe, ils oublient ces principes et peuvent se montrer violents entre eux.

L'école est aussi confrontée à des situations de déni de la part des élèves qui ne comprennent pas la réalité de la situation qu'ils ont générée et parfois de la part des parents qui les défendent. L'attitude inadaptée de ces enfants est alors minimisée. Les parents d'élèves et les enseignants s'interrogent sur la pertinence de monter une action globale, de type « La semaine de la Non-violence », pour sensibiliser à la fois les enfants et les adultes. D'autant que la transmission des valeurs d'égalité et de respect entre les filles et les garçons constitue une des missions essentielles de l'école réaffirmée par la loi du 8 juillet 2013 sur la Refondation.

Des actions de préventions seront envisagées. Mme Graffaille est preneuse d'idée de films.

Intervention de Monsieur Morelon, DDEN

Monsieur Morelon remet à Mme Graffaille une charte de la laïcité imprimée dans l'imprimerie de M. Catalano (victime des attentats).

Il rappelle l'importance de la laïcité, un principe fondamental de la république, qui garantit la liberté de chacun.

S'adressant à Mme Coulon, il lui rappelle que la devise de la république est attendue sur le fronton des écoles comme le stipule la loi. C'est déjà fait à Créteil, qu'attend la ville de St Maur ?

Questions extra-scolaires :

1 - Travaux en cours

Cf le tableau en PJ

Mme Coulon prend la parole pour nous indiquer les réponses à nos demandes portées à sa connaissance.

Stores :

Depuis l'installation des TNI, l'école demande à être dotée de stores pour permettre une meilleure visibilité de l'écran. Un marché, qui concerne toutes les écoles de la ville, a été passé. Les livraisons seront étalées sur 2017 et 2018.

Films occultant :

La police municipale a fait une visite de toutes les écoles pour faire le point des aspects sécuritaires à renforcer. Elle recommande l'installation de films occultant sur toutes les fenêtres du rez-de chaussée donnant sur l'extérieur. Toutes les classes concernées seront équipées à une date qui n'est pas indiquée.

Murs humides :

Les services techniques les traiteront en priorité.

Point d'eau dans une classe du rez-de chaussée :

Alors que la mairie s'était félicitée de son installation dans le journal de Saint-Maur en septembre 2015, puis l'avait inscrit au budget en février 2016, Mme Coulon nous informe que sa création n'est pas réalisable. L'ensemble du conseil s'insurge devant autant d'informations contradictoires et demande des explications claires à la municipalité.

Sonnette pour la porte à l'arrière des bâtiments utilisée par les Elco et cours de langues :

Pour des raisons de sécurité, la mairie ne souhaite pas multiplier les sonneries dans les écoles. En cas d'alerte, on doit pouvoir les distinguer. Un dispositif de type interphone sera mis en place. Mais si celui-ci ne permet pas une ouverture de la porte, il ne répondra en aucune façon au besoin.

Réfection des murs suite à la pose de TNI :

L'urgence n'étant pas constatée par la mairie, les réparations se feront petit à petit.

Les parents d'élèves s'interrogent sur les délais des travaux. Certains sujets sont abordés depuis des années sans qu'aucune solution ne soit apportée.

Des toilettes garçons qui sont une puanteur depuis des années, à la fois dans les toilettes mais aussi dans les classes environnantes et quelque soit la saison, l'installation d'un point d'eau dans une classe voté par la mairie puis aujourd'hui, il n'en est plus question. C'est devenu impossible.

Mme Graffaille va contacter les services d'Hygiène et Sécurité à la demande des associations pour avoir leur avis.

2 - Présence du référent du temps périscolaire au conseil d'école

L'école souhaiterait pouvoir inviter le responsable du temps périscolaire au conseil d'école pour qu'il puisse répondre précisément aux questions des parents. La mairie refuse. Des Conseils de la Vie Educative, rassemblant parents et animateurs, ont été créés pour répondre à ce besoin. Les parents rappellent que la communauté éducative se compose à la fois de parents, d'enseignants et d'animateurs et qu'à aucun moment, un temps de parole ensemble ne leur est accordé. Pourtant, certaines difficultés rencontrées au quotidien pourraient trouver facilement des solutions si un temps commun, permettant de travailler ensemble et de partager des règles de vie, pouvait être instauré.

3- Utilisation des locaux par le temps périscolaire

L'équipe éducative constate une présence du périscolaire de plus en plus importante dans l'école, avec un envahissement physique des lieux, du matériel déposé rendant certains locaux inutilisables. Par exemple, la salle de réunion à l'étage est utilisée par les équipes d'animation pendant la journée. Cette salle ne peut plus être utilisée par les enseignants, pour les réunions avec les parents. Normalement, les locaux sont mis à la disposition des équipes éducatives sur le temps scolaire par la mairie. Dans la réalité, les choses se passent différemment. Les animateurs sont présents durant le temps scolaires et occupent des espaces précédemment à la disposition des enseignants.

Des réunions communes de travail seraient indispensables pour mieux travailler ensemble.

Il y a beaucoup à redire sur l'utilisation des locaux :

Les parents constatent que la municipalité impose des situations difficiles aux élèves. Par exemple, ils prennent leur goûter dans la cour par terre même par temps froid et humide. Les enfants s'installent avec leurs cartables à même le sol mouillé. Par temps de pluie, ils ont l'autorisation de rentrer dans les préaux mais sont également par terre. Le réfectoire ne peut en aucun cas être utilisé parce qu'il n'y a personne pour le nettoyer. Lors de la commission sur la vie éducative, il avait été demandé d'utiliser le réfectoire pour le goûter. Les parents d'élèves sont toujours en attente d'une réponse de la municipalité sur ce point.

Il n'est d'ailleurs plus question de l'utiliser comme auparavant pour les réunions de conseil d'école pour des questions d'hygiène devenues plus strictes. La vaisselle ne peut plus non plus être prêtée.

Des situations difficiles sont imposées à tous par choix municipal de ne pas employer plus de personnel.

4 – Question des parents d'élèves : bilan de l'étude surveillée

Le nombre d'enfants restant à l'étude est en baisse. Actuellement, ils sont entre 70 et 80. Les autres participent aux ateliers soleil. Les enseignants précisent qu'au regard de la nouvelle organisation, qui donne uniquement pour mission aux enseignants de mettre en œuvre de bonnes conditions de travail, il est nécessaire d'être autonome pour que l'étude soit efficace. Les surveillants ont beau inciter les élèves à faire leur devoir, certains ne sont pas en capacité d'agir seul et sortent sans avoir rien fait. Il s'agit d'une étude dirigée et non pas surveillée, tout comme auparavant, les parents ne comprennent pas très bien cette précision.